

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Unité :

BT

DE

C.U. - PV 00814/96

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

N° PIÈCE N° FEUILLET

01 1

ANALYSE ET REFERENCES :

TEMOIGNAGE SUITE OBJET VOLANT NON IDENTIFIE.

Nous soussigné : gendarme P W , en résidence à  
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation  
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à au bureau de notre unité, entendons:

S' C , 59 ans,  
né le à  
demeurant

célibataire, conducteur d'engin, nationalité française,

qui déclare le cinq août mil neuf cent quatre vingt seize  
à huit heures et quarante quatre minutes:"-----

-----Le jeudi 01 août 1996 vers 21H15 21H30, je me trouvais assis dans le  
fauteuil au salon, la fenêtre était ouverte. Je regardais la télévision lorsque  
j'ai aperçu par la fenêtre quelque chose de brillant dans la ciel.-----

-----Cet objet n'est pas passé à haute altitude, un peu plus haut que le niveau  
des toits. Il se déplaçait d'une manière horizontale, il n'avait pas l'air de  
dériver, il prenait une direction précise Nord-Est - Sud-Est. Il est passé juste  
au dessus du musée . Cet objet se déplaçait à grande vitesse. Je l'ai  
aperçu seulement deux secondes. Ce soir là, le ciel était bleu, la visibilité  
était bonne, il faisait chaud et faisait encore jour.-----

-----Cet objet de forme ronde était gros comme deux boules de pétanques. La  
tête était rouge incandescente. Derrière, il y avait une traînée jaune, de 80  
centimètres à 01 mètre environ. Il n'a changé ni de forme ni de couleur durant  
son déplacement. Il ne produisait aucun bruit.-----

-----Je précise que je ne bois pas et ne fume pas. Je viens faire ce témoignage  
à la suite de l'article parru dans les dernières nouvelles en date du  
samedi 03 août 1996.-----

-----C'est la première fois que j'aperçois un tel phénomène, c'était d'ailleurs  
beau à voir.-----

A , le cinq août mil neuf cent quatre vingt seize, à 09H00.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-

dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'enquêteur

1 M. le préfet

1 Général commandant la région  
aérienne2 Direction générale de la gendarmerie  
nationale.

1 Archives

Date de clôture  
05/08/1996

Transmis le : 10 AOUT 1996

Signature

Article de presse - Journal

Edition du samedi 03 août 1996

## Phénomène inexplicable

Selon divers témoignages recueillis par les gendarmes de un OVNI (objet volant non identifié) a traversé le ciel de la région jeudi soir après 21h. Les personnes qui auraient été témoin du phénomène peuvent prendre contact avec la gendarmerie la plus proche.

SAMEDI 3 AOUT 1984

## La nuit des OVNIS

Dans la nuit de jeudi à vendredi, différentes brigades de gendarmerie ont enregistré quatre appels leur signalant « le passage d'OVNIS » dans le ciel.

L'étrange ballet a débuté à 22 h 03 dans le secteur de

Un témoin dit avoir vu « une boule avec une traînée se déplaçant dans la direction sud-est/nord-ouest, un genre d'étoile filante ou de fusée de feu d'artifice, mais qui passait à l'horizontale ». Il alerte le COG à et la brigade de l'aéroport de

Il a été entendu hier matin par les gendarmes de Ces derniers ont prévenu les autorités préfectorales.

A 22 h 20, un témoignage similaire est enregistré pour

Il évoque « une boule de feu, quelque chose de jaune passant derrière la colline ». Les gendarmes de ont enquêté le lendemain, entendu

des gens du secteur, fait un tour en forêt, sans trouver le moindre élément. Que cherchaient-ils ?

« Tout et rien. C'est particulier ».

La brigade de a également été saisie pour un phénomène similaire à

Les gendarmes de la brigade de ne sont pas au courant. « On était dehors cette nuit et on n'a rien vu, à part des éclairs ».

Enfin, un habitant de a observé « une lueur, un objet rond se déplacer entre deux montagnes ».

« au-dessus de à 22 h 04 et en a informé le COG de

La brigade d' a entendu.

Les horaires des appels et les sens de déplacement signalés révèlent des incohérences, mais « ce genre d'événement arrive une à deux fois par an », conclut un gendarme.